

Chapitre 3: Les procédés morphologiques

La morphologie concaténative

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons examiner la manière dont les procédés morphologiques peuvent manifester les relations morphologiques, en nous limitant, pour simplifier l'exposé, à la flexion et à la dérivation (au sens strict du terme). Nous nous centrerons sur les procédés qui relèvent de ce qu'on appelle la « morphologie concaténative ». Il s'agit là d'un modèle descriptif qui est souvent implicite dans les exposés des grammaires traditionnelles, et qui a été élaboré d'une manière très précise par la linguistique du XXe siècle, surtout aux États-Unis, autour des années 1940-1950.

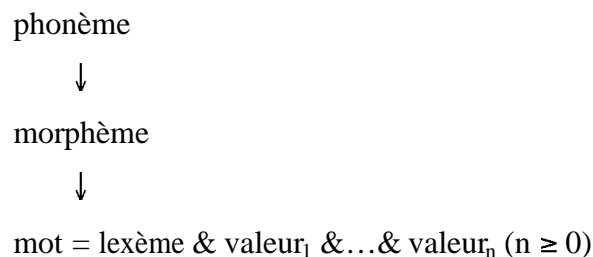
En raison des nombreuses difficultés empiriques que rencontre la morphologie concaténative, les présentations théoriques qui en sont faites diffèrent parfois considérablement selon les auteurs. L'exposé qui va suivre doit être considéré comme une tentative de livrer une image à la fois simple et cohérente de ce modèle. Signalons, en particulier, que la distinction qui sera faite entre règles morphologiques, règles morphophonologiques et règles phonologiques se trouve remise en cause dans de très nombreux travaux.

La morphologie concaténative: caractères généraux

La morphologie concaténative enrichit la hiérarchie segmentale en supposant l'existence d'unités appelées « morphèmes » qui connaissent, de manière analogue aux phonèmes, un mode de réalisation caractérisable, notamment, en termes d'allomorphie (variation combinatoire) et de variation libre.

Dans ce qui suit, les morphèmes seront notés en petites capitales.

Le morphème vient prendre place entre le phonème et le mot — celui-ci étant considéré comme la combinaison d'un lexème et de n valeurs morphologiques (avec $n \geq 0$):



À partir d'un mot, les règles morphologiques dérivent une suite de morphèmes. À partir d'une suite de morphèmes, les règles morphophonologiques dérivent une suite de phonèmes,

notamment en vertu des mécanismes d'allomorphie et de variation (morphémique) libre. À partir d'une suite de phonèmes, les règles phonologiques dérivent une suite de sons, notamment en vertu des mécanismes d'allophonie et de variation (phonémique) libre.

Pour nous donner une première idée en la matière, prenons l'exemple du mot <vaquions>, forme du lexème verbal VAQUER à l'imparfait de l'indicatif. En termes flexionnels, nous pouvons la décrire à l'aide de la combinaison suivante:

VAQUER & [première] & [indicatif] & [imparfait] & [1] & [pluriel]

Pour passer de cette représentation à une analyse en morphèmes, l'on doit formuler des règles morphologiques dont l'effet est quadruple:

(i) Les règles morphologiques suppriment certaines valeurs dont la présence n'a aucun effet sur la réalisation (graphique ou phonologique) du mot (on parle alors d' « effacement »). Dans le cas qui nous occupe (et compte tenu du fait que le « subjonctif imparfait » est une forme obsolète), les valeurs [première] et [indicatif] seront « effacées »:

VAQUER & [imparfait] & [1] & [pluriel]

Les valeurs effacées peuvent cependant être requises pour la description d'autres formes: ainsi, pour VAQUER, [première] explique la forme de l'infinitif.

(ii) Les règles morphologiques regroupent certaines combinaisons de deux ou plusieurs valeurs morphologiques sous un seul « morphème » (on parle alors, en français, de « conflation »). Dans le cas qui nous occupe, cela donnera:

VAQUER & [imparfait] & 1PLURIEL

(iii) Les règles morphologiques substituent un et un seul morphème à chacune des valeurs restantes, ainsi qu'au lexème (on parle alors d' « épellation »). On aura donc, pour notre exemple:

VAQUER & IMPARFAIT & 1PLURIEL

(iv) Les règles morphologiques combinent les morphèmes entre eux au moyen d'une opération non-commutative, la « concaténation », notée « + » (on parle alors de « linéarisation »). On aura donc:

VAQUER + IMPARFAIT + 1PLURIEL

On se souviendra que l'opération « & » est commutative. La linéarisation se laisse généralement formuler en termes généraux: ainsi, dans les formes verbales françaises, les morphèmes correspondant aux valeurs de Personne ou de Nombre suivent toujours les morphèmes correspondant aux valeurs de Mode ou de Temps.

Une fois parvenus à une suite de morphèmes, il nous faut faire intervenir, pour ce qui concerne la dimension orale du langage, le dispositif des règles morphophonologiques. Celles-ci, par « épellation », substituent au moins un « morphe », éventuellement vide (et alors noté « Ø »), à chaque morphème — cela en tenant éventuellement compte de l'environnement morphémique où ce morphème se situe. Un morphe est une suite (éventuellement vide) de phonèmes. Par exemple, dans le cas qui nous occupe, les règles morphophonologiques substitueront le morphe /vak/ au morphème VAQUER, le morphe /j/ au morphème IMPARFAIT et les morphes /ʃ/ et /ʒz/ au morphème 1PLURIEL. Lorsque l'épellation substitue deux morphes différents au même morphème, cela signifie qu'au plan morphologique, l'alternance entre ces morphes relève de la variation libre. Par conséquent, la suite:

VAQUER + IMPARFAIT + 1PLURIEL

sera épellée:

/vak/ + /j/ + /ʃ/

ou:

/vak/ + /j/ + /ʒz/

Ensuite, le symbole de la combinaison morphémique et les barres obliques devenues inutiles seront éliminés, de manière à obtenir /vakjʃ/ ou /vakjʒz/.

L'ordre dans lequel se combinent les morphèmes, et donc les morphes, détermine l'ordre dans lequel se combinent les (occurrences de) phonèmes qui composent le mot phonologique en cause: si un morphème M1 précède un morphème M2, alors tous les phonèmes (toutes les occurrences de phonèmes) qui composent le morphe m1 précèdent tous les phonèmes (toutes les occurrences de phonèmes) qui composent le morphe m2.

À ce stade, il ne restera plus qu'à formuler la règle phonologique qui sert à prédire la réalisation palatale du phonème /k/.

L'allomorphie

Pour illustrer le phénomène d'allomorphie, considérons les six personnes de l'imparfait de VAQUER:

VAQUER + IMPARFAIT + 1 SINGULIER	/vak/ + /ɛ/ + Ø	/vak/ + /ɛ/ + /z/
VAQUER + IMPARFAIT + 2 SINGULIER	/vak/ + /ɛ/ + Ø	/vak/ + /ɛ/ + /z/
VAQUER + IMPARFAIT + 3 SINGULIER	/vak/ + /ɛ/ + Ø	/vak/ + /ɛ/ + /t/
VAQUER + IMPARFAIT + 1 PLURIEL	/vak/ + /j/ + /ʒ/	/vak/ + /j/ + /ʒz/
VAQUER + IMPARFAIT + 2 PLURIEL	/vak/ + /j/ + /e/	/vak/ + /j/ + /ez/
VAQUER + IMPARFAIT + 3 PLURIEL	/vak/ + /ɛ/ + Ø	/vak/ + /ɛ/ + /t/

On observe que les morphes /ɛ/ et /j/ sont en variation combinatoire par rapport aux morphèmes de Personne-Nombre susceptibles de suivre le morphème de l'imparfait: on dira donc que /ɛ/ et /j/ sont des « allomorphes ».

L'allomorphie est un phénomène très fréquent dans les systèmes linguistiques. Il est important de noter qu'au niveau morphémique, une variation combinatoire doit s'établir par rapport aux morphèmes environnants, et non par rapport à la seule constitution phonologique des morphes environnants. Considérons en effet les premières et deuxième personnes du pluriel des verbes POUVOIR et SAVOIR au présent du subjonctif ou à l'imparfait:

POUVOIR + SUBJONCTIF + 1 PLURIEL	/pwis/ + /j/ + /ʒ/	/pwis/ + /j/ + /ʒz/
POUVOIR + SUBJONCTIF + 2 PLURIEL	/pwis/ + /j/ + /e/	/pwis/ + /j/ + /ez/
POUVOIR + IMPARFAIT + 1 PLURIEL	/puv/ + /j/ + /ʒ/	/puv/ + /j/ + /ʒz/
POUVOIR + IMPARFAIT + 2 PLURIEL	/puv/ + /j/ + /e/	/puv/ + /j/ + /ez/
SAVOIR + SUBJONCTIF + 1 PLURIEL	/saf/ + /j/ + /ʒ/	/saf/ + /j/ + /ʒz/
SAVOIR + SUBJONCTIF + 2 PLURIEL	/saf/ + /j/ + /e/	/saf/ + /j/ + /ez/
SAVOIR + IMPARFAIT + 1 PLURIEL	/sav/ + /j/ + /ʒ/	/sav/ + /j/ + /ʒz/
SAVOIR + IMPARFAIT + 2 PLURIEL	/sav/ + /j/ + /e/	/sav/ + /j/ + /ez/

On observe que les morphes /pwis/ et /puv/, /saf/ et /sav/ sont en variation combinatoire par rapport aux suites de morphèmes SUBJONCTIF + 1/2 PLURIEL et IMPARFAIT + 1/2 PLURIEL; on ne peut donc établir cette allomorphie par rapport à /j/ seulement, sans tenir compte du morphème que ce morphe réalise.

La variation libre au niveau morphémique

On a une variation libre au niveau morphémique lorsque les règles morphophonologiques substituent au moins deux morphes à un certain morphème, sans que l'alternance ainsi créée ne soit liée à l'environnement morphémique. Deux cas de figure se présentent alors. Soit les morphes considérés se distribuent en fonction de l'intégration du mot phonologique à l'intérieur des groupes prosodiques qui correspondent aux groupes clitiques ou aux syntagmes: c'est le cas de /ʒ/ et /ʒz/ dans /vakjʒ/ et /vakjʒz/ (voir aussi chapitre 2). Soit ils se distribuent d'une manière

absolument libre; c'est le cas, par exemple, de /aswa/ et /asje/ dans /aswa/, /aswat/, /asje/, /asjet/, formes du verbe ASSEOIR; considérez, par exemple, les énoncés <Pierre ass(e)oit sa renommée>, <Pierre assied sa renommée>, <Peut-être ass(e)oit-il sa renommée>, <Peut-être assied-il sa renommée>. La description conjointe de ces formes se présentera comme suit:

phonème		/aswa/, /aswat/, /asje/, /asjet/	
↓			
morphème	ASSEOIR+INDICATIF+3SINGULIER	/aswa/+Ø+/t/, /asje/+Ø+/t/	morphes
↓		/aswa/+Ø+Ø, /asje/+Ø+Ø	morphes
mot	ASSEOIR & [troisième] & [indicatif] & [présent] & [3] & [singulier]		

Nous dirons donc que les morphes /aswa/ et /asje/ sont en variation libre devant la suite de morphèmes INDICATIF + 3SINGULIER. Devant SUBJONCTIF + 3SINGULIER, on trouve encore /aswa/, mais /asje/ cède alors la place à /asɛj/; nous dirons donc que, devant SUBJONCTIF + 3SINGULIER, /aswa/ est en variation libre avec /asɛj/. On notera, pour conclure, que /aswa/ et /asje/, ou /aswa/ et /asɛj/ se distribuent de manière absolument libre par rapport aux groupes prosodiques susceptibles d'accueillir les mots phonologiques concernés; il n'en va évidemment pas de même, nous l'avons vu, pour les morphes /t/ et Ø que les règles morphophonologiques substituent au morphème 3SINGULIER. Enfin, il est clair que /asje/ et /asɛj/ sont en variation combinatoire par rapport (entre autres) aux suites de morphèmes INDICATIF+3SINGULIER et SUBJONCTIF + 3SINGULIER.

Au chapitre 1, nous avons vu qu'il existe une priorité de principe de l'allophonie par rapport à la variation (phonémique) libre: chacun des environnements à identifier sélectionne un sous-ensemble de phones qu'on appelle « allophones » ou variantes combinatoires; et à l'intérieur de cet ensemble apparaissent des variantes libres.

Rappelons-nous, par exemple, que pour le phonème /t/ dans l'environnement <ces ronds>, on a un ensemble d'allophones contenant des fricatives sonores, l'une vélaire, l'autre dorsale ou dorso-uvulaire, et la troisième pharyngale.

Il en va de même pour l'allomorphie par rapport à la variation (morphémique) libre. Par exemple, pour ASSEOIR, on a devant SUBJONCTIF + 3SINGULIER l'ensemble d'allomorphes qui contient /aswa/ et /asɛj/, et ces deux allomorphes sont là en variation libre. Mais ils ne sont pas en variation libre devant INDICATIF + 3SINGULIER, /aswa/ étant alors en variation libre avec /asje/.

Morphèmes lexicaux et morphèmes non-lexicaux

Soit les mots phonologiques /lizɛ/ <lisait>, forme du lexème LIRE, et /lɛktris/ <lectrices>, forme du lexème LECTEUR, lui-même dérivé de LIRE. Ils s'analyseront comme suit:

LIRE & [troisième] & [indicatif] & [imparfait] & [3] & [singulier]
 LIRE + IMPARFAIT + 3SINGULIER
 /liz/ + /ɛ/ + Ø

LECTEUR & [féminin] & [pluriel]
 LECTEUR + FEMININ + PLURIEL
 [LIRE + EUR] + FEMININ + PLURIEL
 /lɛkt/ + /ris/ + Ø + Ø

Dans le cas de /lizɛ/, la présence du morphème LIRE indique que /lizɛ/ est une forme du lexème LIRE. Dans le cas de /lɛktris/, la présence du morphème LIRE indique non pas que /lɛktris/ est une forme de LIRE (car on confondrait alors flexion et dérivation), mais bien, en concaténation avec le morphème EUR, que /lɛktris/ est une forme de LECTEUR et que LECTEUR est dérivé de LIRE. À partir de cet exemple, on peut déjà introduire la distinction entre morphèmes « lexicaux » et morphèmes « non-lexicaux »:

Dans l'analyse morphologique d'un lexème L1, un morphème lexical indique, à lui seul, soit l'identité du lexème L1, soit l'identité du lexème L2 dont dérive L1. Un morphème non-lexical ne possède pas cette capacité: il indique soit (i) en concaténation avec un morphème lexical, l'identité de L1; soit (ii) en concaténation avec un morphème ou une concaténation de morphèmes qui suffit à indiquer l'identité de L1, l'identité morphologique du mot phonologique en cause.

Dans nos exemples, le morphème LIRE indique, à lui seul, soit l'identité du lexème LIRE, soit l'identité du lexème LIRE dont dérive LECTEUR. Le morphème non-lexical EUR indique, en concaténation avec LIRE, l'identité du lexème LECTEUR. Les morphèmes non-lexicaux IMPARFAIT et 3SINGULIER indiquent, en concaténation avec le morphème LIRE qui suffit à indiquer l'identité du lexème LIRE, l'identité morphologique de /lizɛ/. Les morphèmes non-lexicaux FEMININ et PLURIEL indiquent, en concaténation avec la concaténation LIRE + EUR qui suffit à indiquer l'identité du lexème LECTEUR, l'identité morphologique de /lɛktris/.

De là, il découle automatiquement la contrainte générale suivante:

L'analyse morphologique d'une forme de lexème doit contenir au moins un morphème lexical.

En effet, dans le cas contraire, l'identité du lexème ne serait pas assurée. Ajoutons que si on se limite à la flexion et à la dérivation (au sens strict du terme), l'analyse morphologique d'une forme de lexème contiendra toujours un et un seul morphème lexical.

La non-associativité de la concaténation morphémique

La concaténation des morphèmes n'est pas « associative ».

Par exemple, l'addition de l'arithmétique élémentaire est associative, car $[2+3]+6 = 5+6 = 2+[3+6] = 2+9 = 11$.

En effet, si l'on admet qu'un lexème L2 puisse être à la fois le dérivé d'un lexème L1 et la base d'un lexème L3 (comme SOLUBLE par rapport à RÉSOUDRE et INSOLUBLE), il faut que ce double rapport soit indiqué dans l'analyse de L3 par la concaténation des morphèmes. Par exemple, la forme /ɛ̃sɔlybl/ du masculin pluriel sera analysée comme suit:

INSOLUBLE & [masculin] & [pluriel]

INSOLUBLE + PLURIEL

[IN + [RESOUD + BLE]] + PLURIEL

/ɛ̃/ + /sɔly/ + /bl/ + Ø

et non comme suit:

INSOLUBLE & [masculin] & [pluriel]

INSOLUBLE + PLURIEL

[[IN + RESOUD] + BLE] + PLURIEL

/ɛ̃/ + /sɔly/ + /bl/ + Ø

En effet, la notation « [[IN + RESOUD] + BLE] » signifierait que INSOLUBLE dérive d'un lexème inexistant et impossible *INRÉSOUDE.

Enfin, dans la mesure où la capacité d'un lexème LECTEUR ou INSOLUBLE de se manifester à travers une forme au féminin singulier ou au masculin pluriel réside dans sa catégorisation nominale, elle-même liée à la relation de dérivation que ce lexème entretient avec un autre lexème, on se donne la contrainte suivante:

Dans l'analyse morphologique d'une forme de lexème, tous les morphèmes (donc, tous les morphes) qui indiquent l'identité morphologique de la forme, et non l'identité du lexème lui-même, doivent se concaténer au morphème (morphé) ou à la concaténation de morphèmes (morphes) qui indique l'identité du lexème lui-même.

En vertu de cette contrainte, les formes /lɛktris/ ou /ɛ̃sɔlybl/ de nos exemples précédents devront bien s'analyser [LIRE + EUR] + FEMININ + PLURIEL et [[IN + RESOUD] + BLE] + PLURIEL, et non LIRE + [EUR + FEMININ + PLURIEL] ou IN + [RESOUD + BLE + PLURIEL].

Il s'ensuit également qu'aucun morphème « flexionnel » ne pourra venir s'insérer entre un morphème lexical et un morphème « dérivationnel »; en effet, si cela devait avoir lieu, on se trouverait dans l'un des deux cas de figure suivants:

MorphDérM1 + MorphFlexM2 + MorphLexM3
 MorphLexM1 + MorphFlexM2 + MorphDérM3

La contrainte énoncée ci-dessus nous obligerait alors à poser des structures telles que:

MorphFlexM2 + [MorphDérM1 + MorphLexM3]
 [MorphLexM1+ MorphDérM3] + MorphFlexM2

ce qui nous interdirait de relier l'analyse morphologique à l'analyse phonologique ou graphique en raison de la non-commutativité de la concaténation morphémique.

L'affixation: préfixes et suffixes

De ce qui suit, il résulte que tout morphème non-lexical est un « affixe » qui entre en concaténation avec un morphème lexical, ou avec une concaténation de morphèmes contenant un morphème lexical. Si le morphème non-lexical précède (directement ou indirectement) le morphème lexical, le morphème non-lexical est un « préfixe »; si le morphème non-lexical suit (directement ou indirectement) le morphème lexical, le morphème non-lexical est un « suffixe ». La nature préfixale ou suffixale d'un morphème est parfois indiquée au moyen d'un trait d'union, respectivement postposé ou préposé: IN-, -EUR, -IMPARFAIT, etc.

Certains auteurs n'emploient les termes « préfixe » et « suffixe » que pour parler de morphèmes dérivationnels comme IN ou EUR. Les morphèmes flexionnels sont alors appelés, le plus souvent, « terminaisons », ce qui a le désavantage d'exclure les morphèmes flexionnels qui précèdent le morphème lexical.

Les difficultés de la morphologie concaténative

La morphologie concaténative rencontre certaines difficultés qui conduisent soit à adopter des solutions spécifiques (plus ou moins satisfaisantes selon les cas), soit à enrichir le modèle. Nous allons brièvement passer ces divers problèmes en revue.

Le dispositif des règles morphophonologiques doit-il être enrichi?

Dès le début, la morphologie concaténative a été gênée par le taux d'allomorphie qu'elle devait admettre; certains linguistes ont donc tenté de le diminuer drastiquement en enrichissant le dispositif des règles morphophonologiques.

Pour saisir la portée de cette stratégie, considérons, par exemple, la formation du pluriel pour quelques lexèmes substantivaux de l'espagnol (j'adopte ici le système phonologique pratiqué par la majorité des locuteurs):

	Singulier	Pluriel I	Pluriel II
CASA	/k´asa/	/k´asas/	*/k´asaes/
ALUMNO	/al´umno/	/al´umnos/	*/al´umnoes/
ÁRBOL	/´arbol/	*/´arbols/	/´arboles/
CESPED	/s´esped/	*/s´espeds/	/s´espedes/

Si l'on se borne à ces données (car la situation est, en réalité, bien plus complexe), on peut simplifier l'allomorphie en se donnant les analyses suivantes:

	Singulier	Pluriel
CASA	/kas/ + /a/	/kas/ + /a/ + /es/
	CASA + FEMININ	CASA + FEMININ + PLURIEL
ALUMNO	/alumn/ + /o/	/alumn/ + /o/ + /es/
	ALUMNO + MASCULIN	ALUMNO + MASCULIN + PLURIEL
ÁRBOL	/arbol/	/arbol/ + /es/
	ARBOL	ARBOL + PLURIEL
CÉSPED	/sesped/	/sesped/ + /es/
	CESPED	CESPED + PLURIEL

augmentées d'une règle morphophonologique générale:

$$/V/_{\text{GENRE}} + /es/_{\text{PLURIEL}} \rightarrow /V/_{\text{GENRE}} + /s/_{\text{PLURIEL}}$$

qui se lit: /es/, en tant que morphe du suffixe flexionnel PLURIEL, se réduit à /s/ derrière un morphe vocalique qui réalise un morphème (MASCULIN OU FEMININ) correspondant à la valeur prise par la catégorie flexionnelle du Genre. Les formes acceptables du pluriel de CASA et ALUMNO s'obtiennent alors ainsi:

$$\begin{array}{l} /kas/ + /a/ + /es/ \rightarrow /kas/ + /a/ + /s/ \\ /alumn/ + /o/ + /es/ \rightarrow /alumn/ + /o/ + /s/ \end{array}$$

L'avantage d'une telle règle est qu'elle jette quelque lumière sur des données telles que:

	Singulier	Pluriel I	Pluriel II
IRAQUÍ	/irak´i/	/irak´is/	/irak´ies/
CLUB	/klub/	/klubs/	/kl´ubes/

En effet, si l'on part d'analyses telles:

	Singulier	Pluriel
IRAQUI	/iraki/ IRAQUI	/iraki/ + /es/ IRAQUI + PLURIEL
CLUB	/klub/ CLUB	/klub/ + /es/ CLUB + PLURIEL

on voit que les conditions ne sont pas requises pour que la règle s'applique obligatoirement: dans un cas, la voyelle /i/ qui précède /es/ n'est pas un morphe vocalique qui réalise un morphème (MASCULIN ou FEMININ) correspondant à la valeur prise par la catégorie flexionnelle du Genre; dans l'autre, le segment qui précède est une consonne (nous n'examinerons pas ici le caractère facultatif de la règle dans de telles configurations).

Enfin, il convient de remarquer que la règle est sensible à la structure morphologique, et ne peut donc se réduire à une règle phonologique qui permettrait d'obtenir la réalisation phonétique de toute suite /'...Ves/. En effet, si c'était le cas, un lexème tel que HÉROE aurait pour forme du pluriel */'eros/ et non /'eroes/:

	Singulier	Pluriel
HÉROE	/'ero/ + /e/ HEROE + MASCULIN	/'ero/ + /e/ + /es/ → /'eroes/ → */'eros/ HEROE + MASCULIN + PLURIEL

Ce qui bloque le passage de /'eroes/ à */'eros/, c'est le fait que, dans /'eroes/, /es/ ne constitue plus le morphe du pluriel, puisque la forme s'analyse /'ero/ + /e/_{MASCULIN} + /s/_{PLURIEL}.

Il est d'autant plus important de ne pas confondre une telle règle morphophonologique avec une règle phonologique que les règles phonologiques, elles aussi, contribuent très souvent à réduire le taux apparent d'allomorphie. Prenons les troisièmes personnes du singulier et les premières personnes du pluriel du verbe ASSEOIR au présent de l'indicatif:

/aswa/	/aswat/	/asje/	/asjet/
/aswɔjɔ̃/	/aswɔjɔ̃z/	/asɛjɔ̃/	/asɛjɔ̃z/

On peut décrire les formes /aswɔjɔ̃/ et /aswɔjɔ̃z/ de la manière suivante:

/aswɔjɔ̃/	/aswɔjɔ̃z/
ASSEOIR + INDICATIF + 1 PLURIEL	ASSEOIR + INDICATIF + 1 PLURIEL
/aswa/ + Ø + /ɔ̃/	/aswa/ + Ø + /ɔ̃z/

En effet, il existe, en français, une règle phonologique qui provoque le passage de /waɔ̃/ à /wɔjɔ̃/:

/waV/	→	/wɔjV/
/aswaɔ̃(z)/	→	/aswɔjɔ̃(z)/

cf.	/ʒwa/ <joie>	/ʒwɔjœ/ <joyeux>
	/vwar/ <voir>	/vwɔjɑ̃/ <voyant>
	/nwa/ <noix>	/nwɔje/ <noyer>
	etc.	

De nombreux débats ont opposé les spécialistes quant à la délimitation précise des règles phonologiques et des règles morphophonologiques. Le critère le plus efficace à cet égard nous est fourni par le principe suivant:

Une règle phonologique ne peut prendre en compte que des informations phonologiques.

Parmi les cas d'école, mentionnons la distribution des voyelles nasales françaises dans des séries de formes telles que:

BON	/bɔ̃/	/bɔ̃n/ + Ø	/bɔ̃n/ + /œ/
	BON	BON + FEMININ	
BONTÉ	/bɔ̃/ + /te/		
	BON + TE		
BONIFIER	/bɔ̃n/ + /ifi/ + /ɛ/ + Ø		
	[BON+IFI] + IMPARFAIT + 1SINGULIER		
BONNEMENT	/bɔ̃n/ + /mɑ̃/	/bɔ̃n/ + /œmɑ̃/	
	BON + MENT		
SAIN	/sɛ̃/	/sɛ̃n/ + Ø	/sɛ̃n/ + /œ/
	SAIN	SAIN + FEMININ	
SANTÉ	/sɑ̃/ + /te/		
	SAIN + TE		
SANITAIRE	/san/ + /itɛr/		
	SAIN + ITAIRE		
SAINEMENT	/sɛ̃n/ + /mɑ̃/	/sɛ̃n/ + /œmɑ̃/	
	SAIN + MENT		

On observe que les morphèmes BON et SAIN se réalisent: (i) sous la forme d'un morphe à voyelle orale suivie d'une consonne nasale devant un morphème susceptible d'être réalisé par un morphe commençant par une voyelle; (ii) sous la forme d'un morphe à voyelle nasale ailleurs (notamment en fin de mot et devant consonne).

Nous reviendrons plus loin sur des cas tels que /bɔ̃nami/ <bon ami>.

Ce phénomène a été relié au fait que le mot français prohibe la contiguïté immédiate d'une voyelle nasale et d'une voyelle quelconque, dans cet ordre; les seules exceptions connues sont <Panhard>, un nom propre désuet dont la prononciation a oscillé entre /pɑ̃r/ et /panar/, et les formes de <enhardir>, prononcées /ɑ̃rdir/, etc., un verbe dont l'emploi est relativement rare en

parole spontanée. Ceci ne signifie cependant pas qu'on puisse décrire les données reproduites ci-dessous à l'aide d'une ou plusieurs règles phonologiques (comme on a espéré le faire dans les années 1970-1980). En effet, on observe que:

- (i) Le fait que l'on dise /bɔnmɑ̃/, /sɛnmɑ̃/ et non */bɔ̃mɑ̃/, */sɛ̃mɑ̃/ tient au fait que le morphème MENT, réalisé ici par le morphe /mɑ̃/, peut aussi être réalisé par le morphe /ɛmɑ̃/.
- (ii) De nombreux mots français renferment une séquence voyelle orale + consonne nasale soit devant consonne, soit en position finale: <camping>, <insomniaque>, <hymne>, <clamsen>, <suspense>, <tempo>, <abdomen>, <tram>, <interim>, <rhum>, etc. Or c'est précisément le genre de séquences qui se trouve prohibé pour BON, SAIN, BONTÉ et SANTÉ. On notera qu'il ne suffit pas de classer tous ces cas parmi des formes de lexèmes « étrangers », car dans certains cas, le lexème serait à la fois « natif » et « étranger »: <insomniaque>, <interim>, etc.
- (iii) Il n'existe aucune correspondance stable entre le timbre vocalique dans les morphes à voyelle nasale et le timbre vocalique dans les morphes à voyelle orale + consonne nasale: en effet, on a /sɛ̃/, /sɛn/, /sɑ̃te/, /sanitɛr/, /sɛnmɑ̃/ ci-dessus. Autres exemples: <italien>, <italienne>, <italianiste>; <romain>, <romaine>, <romaniste> (« spécialiste du droit romain ») à côté de <roman>, <romane>, <romaniste> (« spécialiste des langues et littératures romanes »); <main>, <manuel>, <mimine> (diminutif); <Pétain>, <pétainisme> ou <pétinisme> (les deux se disent); <un> /ɑ̃/ ou /ɛ̃/ dans <un camarade>, <une> /yn/, <unité> /ynite/; etc.

Certaines nasalisation relèvent cependant de règles phonologiques. Soit, par exemple, les données suivantes (français vernaculaire bruxellois):

orthographe(s)	mot avec /ɛ/	mot avec /ɛ:/	nasalisation	orthographe(s)
<mettre> <mètre(s)>	/mɛtr/	/mɛ:tr/		<maître(s)>
<fait(e)(s)>	/fɛt/	/fɛ:t/		<fête(s)> <faîte(s)>
<graisse(s)>	/grɛs/	/grɛ:s/		<Grèce>
<rêne(s)> <renne(s)> <Rennes>	/rɛn/	/rɛ:n/	[rɛ̃:n]	<reine(s)>

<Senne>	/sɛn/	/sɛ:n/	[sɛ̃:n]	<Seine> <scène(s)> <saine(s)>
<m>	/ɛm/	/ɛ:m/	[ɛ̃:m]	<aime(s)> <aiment>

On observe que lorsque un /ɛ:/ est suivi d'une consonne nasale, la voyelle se nasalise. Cette règle est phonologique car elle s'applique chaque fois que la condition se trouve remplie, quelle que soit l'analyse morphologique du mot en cause.

L'allomorphie solidaire

Dans certains cas, on constate une « allomorphie solidaire », en ce sens que les allomorphes m_1 et m_1' d'un même morphème M_1 se distribuent selon qu'un morphème M_2 se réalise sous la forme de son allomorphe m_2 ou sous la forme de son allomorphe m_2' , et réciproquement. L'auteur de ces lignes a entendu prononcer la phrase suivante: <Mireille est une grande liseuse>, phonologiquement /mirɛjɛtyngɾädlizɕz/, phonétiquement [mirɛjɛtyngɾädlizøz]. Il s'ensuit que la forme /lizɕz/, qu'il faut analyser /liz/+/ɕz/+Ø, entre en concurrence avec /lɛktris/, qu'il faut analyser /lɛkt/+/ris/+Ø; mais on ne peut trouver */lizris/ ou ???/lɛktɕz/, quoique la seconde de ces formes soit moins aberrante, malgré tout, que la première.

On notera que ces données permettent aussi d'écarter une analyse de /lɛktris/ qui pourrait paraître attirante a priori, à savoir /lɛk/+/tris/+Ø. En effet, intuitivement, on ressent la forme ???/lɛktɕz/ comme moins mauvaise, malgré tout, que */lɛkɕz/. On retrouve les mêmes différences d'acceptabilité dans des triplets comme:

/faktɕr/	/faktris/	???/faktɕz/	*/fakɕz/	FACTEUR
/ɛspɛktɕr/	/ɛspɛktris/	???/ɛspɛktɕz/	*/ɛspɛkɕz/	INSPECTEUR
/sypɔrtɕr/	/sypɔrtris/	???/sypɔrtɕz/	*/sypɔrɕz/	SUPPORTER (subst)
/sypɔrtɛr/	?/sypɔrtɕrɛs/, ???/sypɔrtɛs/			

ce qui justifie les analyses:

/fakt/+/ris/+Ø	???/fakt/+/ɕz/+Ø	FACTEUR
/ɛspɛkt/+/ris/+Ø	*?/ɛspɛkt/+/ɕz/+Ø	INSPECTEUR
/sypɔrt/+/ris/+Ø	?/sypɔrt/+/ɕz/+Ø	SUPPORTER (subst)

et s'accorde mieux avec l'analyse de la dérivation:

INSPECTER	⇒	INSPECTEUR
/ɛspɛkt/+/ɛ/, etc.		/ɛspɛkt/+/ris/+Ø

SUPPORTER (verbe) ⇒ SUPPORTER (subst)
/sypɔrt/+/ɛ/, etc. /sypɔrt/+/ris/+∅

En bref, dans /lizøz/ et /lɛktris/, les morphes /liz/ et /lɛkt/, qui réalisent chacun le morphème LIRE, sont en relation d'allomorphie par rapport aux morphes /Œz/ et /ris/, qui réalisent chacun le morphème EUR devant le morphème FEMININ. On pourrait également dire que les morphes /Œz/ et /ris/, qui réalisent chacun le morphème EUR devant le morphème FEMININ, sont en relation d'allomorphie par rapport aux morphes /liz/ et /lɛkt/, qui réalisent chacun le morphème LIRE. Quand il y a une telle « allomorphie solidaire », les concaténations impliquées sont en variation libre: /liz/+/Œz/ est en variation libre avec /lɛkt/+/ris/ devant le morphème FEMININ.

On trouve des phénomènes comparables d'« allophonie solidaire ». En français, le phonème /m/ se réalise [m] sonore dans [trambɔde] ou dans [rambo], mais [m̥] sourd dans [trɑ̃plɛ̃] ou dans [kɑ̃pij]; ceci est un cas classique d'allophonie puisque [m] et [m̥] sont des allophones du phonème /m/ devant /b/ et /p/. Mais s'il faut prononcer le prénom d'origine hongroise <Imre>, phonologiquement /imre/, on a le choix entre [imre] et [im̥re], tandis que *[im̥re] et *[im̥re] sont exclus. On peut donc dire que, dans ce cas, les concaténations [mr] et [m̥r] sont en variation libre.

L'indétermination de la segmentation morphémique

Le fait que les règles morphologiques puissent effacer des valeurs morphologiques, ou regrouper ces valeurs par « conflation », joint au fait que certains morphes sont « vides », a pour conséquence que la segmentation morphémique reste souvent indéterminée, notamment dans sa partie flexionnelle. Considérons, à titre d'exemple, différentes formes du verbe CANTAR en espagnol. Voici tout d'abord les six formes des présents de l'indicatif et du subjonctif:

	Conjugaison	Mode	Temps	Personne	Nombre	
/k'anto/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[1]	[singulier]
/k'antas/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[2]	[singulier]
/k'anta/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[3]	[singulier]
/kant'amos/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[1]	[pluriel]
/kant'ajs/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[2]	[pluriel]
/k'antan/	CANTAR &	[première] &	[indicatif] &	[présent] &	[3]	[pluriel]
/k'ante/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[1]	[singulier]
/k'antes/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[2]	[singulier]
/k'ante/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[3]	[singulier]
/kant'emos/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[1]	[pluriel]
/kant'ejs/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[2]	[pluriel]
/k'anten/	CANTAR &	[première] &	[subjonctif] &	[présent] &	[3]	[pluriel]

Pour l'indicatif, on adopte généralement l'analyse qui suit:

/k'anto/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 1SINGULIER	/kant/ + /a/ + Ø + /o/
/k'antas/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 2SINGULIER	/kant/ + /a/ + Ø + /s/
/k'anta/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 3SINGULIER	/kant/ + /a/ + Ø + Ø
/kant'amos/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + Ø + /mos/
/kant'ajs/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + Ø + /js/
/k'antan/	CANTAR + PREMIERE + INDICATIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + Ø + /n/

Pour le subjonctif, il n'y a pas moyen de choisir entre les trois analyses qui suivent:

/k'ante/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1SINGULIER	/kant/ + /e/ + Ø + Ø
/k'antes/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 2SINGULIER	/kant/ + /e/ + Ø + /s/
/k'ante/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 3SINGULIER	/kant/ + /e/ + Ø + Ø
/kant'emos/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + Ø + /mos/
/kant'ejs/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + Ø + /js/
/k'anten/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + Ø + /n/

/k'ante/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1SINGULIER	/kant/ + Ø + /e/ + Ø
/k'antes/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 2SINGULIER	/kant/ + Ø + /e/ + /s/
/k'ante/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 3SINGULIER	/kant/ + Ø + /e/ + Ø
/kant'emos/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + Ø + /e/ + /mos/
/kant'ejs/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + Ø + /e/ + /js/
/k'anten/	CANTAR + PREMIERE + SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + Ø + /e/ + /n/

/k'ante/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 1SINGULIER	/kant/ + /e/ + Ø
/k'antes/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 2SINGULIER	/kant/ + /e/ + /s/
/k'ante/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 3SINGULIER	/kant/ + /e/ + Ø
/kant'emos/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + /mos/
/kant'ejs/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + /js/
/k'anten/	CANTAR + PREMIERE SUBJONCTIFPRESENT + 1PLURIEL	/kant/ + /e/ + /n/

Les considérations de simplicité ne suffisent pas à privilégier une solution. Comparons, par exemple, les formes du futur du présent et du futur du passé pour le même verbe espagnol:

	Conjugaison	Mode	Temps	Personne	Nombre
/kantar'e/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[1]	[singulier]
/kantar'as/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[2]	[singulier]
/kantar'a/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[3]	[singulier]
/kantar'emos/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[1]	[pluriel]
/kantar'ejs/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[2]	[pluriel]
/kantar'an/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpr] &	[3]	[pluriel]
/kantar'ia/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[1]	[singulier]
/kantar'ias/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[2]	[singulier]
/kantar'ia/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[3]	[singulier]
/kantar'iamos/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[1]	[pluriel]
/kantar'iajs/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[2]	[pluriel]
/kantar'ian/	CANTAR & [première] &	[indicatif] &	[futurpa] &	[3]	[pluriel]

Les analyses qui suivent permettent de conserver partout, sauf à la première personne de l'indicatif présent, les mêmes morphes de Personne-Nombre:

/kantar'e/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1SINGULIER	/kant/ + /a/ + /re/ + Ø
/kantar'as/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 2SINGULIER	/kant/ + /a/ + /ra/ + /s/
/kantar'a/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 3SINGULIER	/kant/ + /a/ + /ra/ + Ø
/kantar'emos/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + /re/ + /mos/
/kantar'ejs/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + /re/ + /js/
/kantar'an/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1PLURIEL	/kant/ + /a/ + /ra/ + /n/

/kantar'ia/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /ria/ + Ø
/kantar'ias/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 2 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /ria/ + /s/
/kantar'ia/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 3 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /ria/ + Ø
/kantar'iamos/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /ria/ + /mos/
/kantar'iajs/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /ria/ + /js/
/kantar'ian/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /ria/ + /n/

Par contre, les analyses qui suivent permettent de faire correspondre le même morphe /r/ aux deux morphèmes de futur:

/kantar'e/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /e/
/kantar'as/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 2 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /as/
/kantar'a/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 3 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /a/
/kantar'emos/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /emos/
/kantar'ejs/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /ejs/
/kantar'an/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPR + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /an/
/kantar'ia/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /ia/
/kantar'ias/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 2 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /ias/
/kantar'ia/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 3 SINGULIER	/kant/ + /a/ + /r/ + /ia/
/kantar'iamos/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /iamos/
/kantar'iajs/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /iajs/
/kantar'ian/	CANTAR + PREMIERE + FUTURPA + 1 PLURIEL	/kant/ + /a/ + /r/ + /ian/

La solidarité des affixes

Il arrive assez fréquemment qu'un préfixe ne puisse apparaître en l'absence d'un suffixe correspondant, de telle sorte que les deux affixes en question sont alors « solidaires ». C'est ce qui se passe pour le lexème INVINCIBLE si l'on accepte l'analyse « parasynthétique » discutée au chapitre 1:

VAINCRE ⇒ INVINCIBLE
 <in>+<vinc>+<ible>+<s> [IN+VAINCRE+BLE]+PLURIEL

De même, le participe passé du verbe néerlandais WERKEN est <gewerkt>, qui contient à la fois un préfixe et un suffixe:

WERKEN <ge>+<werk>+<t> PP1+WERKEN+PP2

Pour décrire le cas de <gewerkt> en posant un seul morphème de participe passé, la morphologie concaténative doit supposer des mécanismes d'allomorphie. Par exemple, on pourra adopter l'analyse suivante, où <werkt> est un allomorphe du morphème WERKEN:

WERKEN <ge>+<werkt> PP+WERKEN

Cette solution oblige à poser un allomorphe vide du préfixe PP pour le participe <verschafft> du verbe VERSCHAFFEN:

VERSCHAFFEN Ø+<verschafft> PP+VERSCHAFFEN

Une autre option consisterait à poser un allomorphe <gewerk>:

WERKEN <gewerk>+<t> WERKEN+PP

De telles solutions s'avèrent cependant très artificielles, et ne rendent pas compte de données plus complexes comme la forme participiale <klaar>+<ge>+<maak>+<t> du lexème KLAARMAKEN.

L'infexion

Pour illustrer le phénomène d'infexion, considérons les formes latines /kõnkũmbõ/ « je couche avec », /kõnkũbüĩ/ « j'ai couché avec », et /kõnkũbüũ/ « union charnelle ». Leur analyse morphologique se présente comme suit:

COMCUMBO	⇒	CONCUBIUM
/kõnkũmbõ/		/kõnkũbüũ/
/kõn/ + /kũmb/ + Ø + Ø + /õ/		/kõn/ + /kũb/ + /i/ + /ũ/
[CON+CUB]+INFECTUM+INDICATIFPRESENT+1 SINGULIER		[[CON+CUB]+I]+NOMINATIFSINGULIER
/kõnkũbüĩ/		
/kõn/ + /kũb/ + /ũ/ + Ø + /ĩ/		
[CON+CUB]+PERFECTUM+INDICATIFPRESENT+1 SINGULIER		

On parle souvent d'« infixe » pour désigner des segments tels que le /m/ qui apparaît dans le morphe /kũmb/. Mais la morphologie concaténative ne peut adopter ce genre d'analyse et doit se rabattre, de nouveau, sur l'allomorphie.

L'alternance et la supplétion

De manière générale, la morphologie concaténative n'accorde aucune place à la différence intuitive entre « alternance » et « supplétion ». On parle d'alternance lorsque des allomorphes présentent des structures phonologiques partiellement similaires, tant au niveau phonémique que syllabique. Par exemple, on dit qu'il y a alternance entre /aswa/, /asje/ et /asej/ pour le verbe ASSEoir, entre /kũmb/ et /kũb/ pour CONCUMBO et CONCUBIUM, entre /bwav/ et /byv/ pour BOIRE et BUVEUR, etc. Par contre, on dit qu'il y a supplétion dans des cas comme le

présent /fɛ̃ʁt/ « il/elle porte » et le parfait /tũlĩt/ « il/elle porta » du verbe latin FERRO, ou dans FRANCISCO et son dérivé PACO en espagnol:

FRANCISCO	⇒	PACO
/fransk/ + /o/		/pak/ + Ø + /o/
FRANCISCO + MASCULIN		[FRANCISCO + FAMILIER] + MASCULIN

Dans ce dernier cas, la morphologie concaténative se borne à poser un allomorphe /pak/ du morphème FRANCISCO devant un suffixe FAMILIER à réalisation vide.

La « dérivation-zéro »

Soit les lexèmes français DÉJEUNER_V (verbe) et DÉJEUNER_N (nom). Si l'on pose que DÉJEUNER_N dérive de DÉJEUNER_V, comment peut-on décrire la relation entre la forme <déjeunons> et la forme <déjeuners> en morphologie concaténative? De nombreuses grammaires traditionnelles proposent, de manière plus ou moins explicite, le traitement suivant (on néglige ici le problème du genre intrinsèque possédé par le lexème nominal):

DÉJEUNER _V	⇒	DÉJEUNER _N
<déjeun>+Ø+<ons>		[<déjeun>+<er>]+<s>
DEJEUNER+INDICATIF+1 PLURIEL		[DEJEUNER+NOM]+PLURIEL

Cette hypothèse aboutit à ce que, dans la forme verbale <déjeuner>, le morphe <er> réalise un affixe flexionnel, alors qu'il réalise un affixe dérivationnel de nominalisation NOM dans la forme nominale homographe et homophone. Pour éviter cette complication, qui ne rend pas compte du fait que c'est la forme infinitivale qui est utilisée en tant que nom, on préférera l'analyse suivante:

DÉJEUNER _V	⇒	DÉJEUNER _N
<déjeun>+Ø+<ons>		[<déjeuner>+Ø]+<s>
DEJEUNER+ INDICATIF+1 PLURIEL		[DEJEUNER+NOM]+PLURIEL

On parle alors de « dérivation-zéro ». Il est à noter que la dérivation-zéro n'est pas à l'œuvre dans les seuls cas (privilegiés dans les discussions) où il y a changement de catégorie. En effet, le cas de FRANCISCO et PACO, tel que nous l'avons analysé, relève du même type de phénomène.

De manière générale, la dérivation-zéro peut être éliminée dans des modèles linguistiques plus sophistiqués, où les rapports entre lexèmes sont traités à l'intérieur d'une syntaxe pourvue d'un lexique très riche en informations morphologiques.

La morphologie non-concaténative

À côté des procédés que la morphologie concaténative parvient (tant que bien que mal) à décrire, il existe des procédés « non-concaténatifs » pour lesquels ce traitement est simplement inconcevable. Ils se répartissent en deux catégories, qui relèvent l'une et l'autre de l'interface entre la hiérarchie segmentale-sémantique et la hiérarchie rythmique et/ou la composante mélodique.

Les uns mobilisent des phénomènes dits « suprasegmentaux » comme l'accent ou le ton.

Nous reviendrons sur la notion d'accent dans la partie syntaxique du cours.

Ainsi, en anglais, des lexèmes nominaux comme TRANSPORT_N ou CONVICT_N se distinguent du lexème verbal dont ils dérivent par leur accentuation initiale:

TRANSPORT _V	⇒	TRANSPORT _N
/trænsˈpɔ:t/, etc.		/trˈænsɔ:t/, etc.
CONVICT _V	⇒	CONVICT _N
/kɒnvɪkt/, etc.		/kɔnvɪkt/, etc.

Les procédés qui mettent en jeu le ton se rencontrent de manière constante dans des langues dites « tonales »: en gros, des relations flexionnelles ou dérivationnelles s'y manifestent par une modification des propriétés de hauteur/mélodie sur un certain nombre de syllabes. En voici un exemple en lumasaaba (langue bantoue):

/à:βó:né/ (Bas-Haut-Haut)	/á:βô:nè/ (Haut-Descendant-Bas)
« il vient de voir »	« il a vu »

Mais il existe des phénomènes comparables en français. Par exemple, chez beaucoup de francophones, la prononciation de l'adjectif PETIT n'est pas la même dans <petit Thalys> ou <petit Axel> et dans <petite Alice> ou <petite Axelle>: dans le second cas, la voyelle /i/ est longue et la syllabe /ti:/ porte une mélodie descendante; on a donc /pɛtitalis/ et /pɛtî:talis/, /pɛtitaksɛl/ et /pɛtî:taksɛl/.

Les procédés du second type se définissent comme des modifications dans la structure syllabique (et, par conséquent, dans la composition segmentale) des formes mises en relation. Ce domaine très vaste est encore mal connu, car il renferme des phénomènes extrêmement variés, notamment:

(i) Divers précédés de réduction. Les exemples qui suivent montrent que, dans ce cas également, la dérivation est sémantiquement filtrante, car on peut toujours trouver un emploi de la base qui est inaccessible au dérivé:

PUBLICITÉ	⇒	PUB
<J'ai vu une publicité avec Sharon Stone>		<J'ai vu une pub avec Sharon Stone>
<J'exige la publicité des débats>		<*J'exige la pub des débats>
INTRODUCTION	⇒	INTRO
<J'ai lu ton introduction>		<J'ai lu ton intro>
<L'introduction du loup en Dordogne>		<*L'intro du loup en Dordogne>
LITTÉRATURE COMPARÉE	⇒	LITTÉCOMPA
<J'ai un cours de littérature comparée>		<J'ai un cours de littécompa>
<L'idée de littérature comparée est due à...>		<*?L'idée de littécompa est due à...>
AMÉRICAIN	⇒	RICAIN
<un Américain comme John Ford>		<un Ricain comme John Ford>
<le roman américain>		<*?le roman ricain>

(ii) Divers procédés de redoublement syllabique. Les exemples grecs et latins qui suivent montrent que le redoublement syllabique s'accompagne très fréquemment d'une réduction et/ou d'une altération segmentale de la syllabe concernée (les lexèmes grecs sont notés en minuscules pour faciliter la lecture):

λύω	<λύω> « je délie »	<λέλυκα> « j'ai délié »
δράω	<δράω> « j'agis »	<δέδρακα> « j'ai agi »
POSCO	/pōskō/ « je demande »	/pōpōskī/ « je demandai »
SPONDEO	/spōndēō/ « je promets »	/spōpōndī/ « je promis »

(iii) Divers procédés qui combinent réduction et redoublement syllabique. Par exemple, en français:

PAUL	⇒	POPAUL
VICTOR	⇒	TOTOR
BERNARD	⇒	NANARD

(iv) Des procédés de permutation syllabique et/ou segmentale. Par exemple, en français:

POURRI	⇒	RIPOU
JOBARD	⇒	BARJO

Ces procédés sont courants dans ce qu'on appelle aujourd'hui les « javanais » (les langages secrets ou codés) et peuvent parfois revêtir des formes très complexes. Deux exemples français bien connus:

FLIC ⇒ KŒUF
 /flik/ devient /kœfli/ qui devient /kœf/
 FEMME ⇒ MŒUF
 /fam/ devient /mœfa/ qui devient /mœf/

Conclusion

La théorie morphologique doit affronter, en définitive, deux difficultés principales.

La première est liée à la question de la « productivité » morphologique. Les deux hypothèses extrêmes en la matière se laissent résumer comme suit.

Selon l'hypothèse de la « productivité absolue » (que plus personne ne défend aujourd'hui), le lexique d'une langue naturelle contiendrait un stock fini de lexèmes absolument de base (qui ne sont les dérivés d'aucun autre lexème) et un ensemble fini de mécanismes de création de lexèmes dérivés, ainsi qu'un ensemble fini de règles de flexion, de sorte qu'en donnant la liste des lexèmes absolument de base, la liste des mécanismes de création de lexèmes et la liste des règles de flexion, on définirait l'ensemble des lexèmes possibles et l'ensemble des mots phonologiques possibles.

Les mécanismes de création de lexèmes et les règles de flexion sont alors considérés comme des « processus ». Nous avons préféré parler de « procédés » pour ne pas donner l'impression que nous adhérons à cette vision dépassée. Notons également que de très nombreuses langues connaissent un taux massif d'emprunt lexical, ce qui rend tout à fait illusoire l'idée qu'on puisse définir a priori un ensemble de lexèmes possibles.

Selon l'hypothèse de la « non-productivité absolue » (que personne n'a jamais défendue, en raison de l'existence de la flexion), le locuteur devrait apprendre chaque mot phonologique isolément et il n'établirait que secondairement des relations entre ces mots phonologiques.

Actuellement, on tend à développer des modèles du lexique qui sont beaucoup plus complexes, et qui renferment de nombreuses autres informations sur les interfaces avec la syntaxe et la sémantique, notamment.

La deuxième difficulté tient aux graves limitations qui pèsent sur le modèle de la morphologie concaténative, malgré le progrès qu'il a représenté dans le développement de la linguistique du XXe siècle. L'inventaire complet des procédés non-concaténatifs reste à faire, et les modèles théoriques qui ont voulu caractériser ces procédés se révèlent, jusqu'ici, à la fois hautement complexes et trop peu contraignants.

Appendice: deux petits exercices (dont le premier résolu)

1. En vous aidant du modèle de la morphologie concaténative, analysez le rapport entre les deux séries de lexèmes et de mots phonologiques qui suivent:

VACHE	VACHETTE
/vaʃ/	/vaʃɛt/
OREILLE	OREILLETTE
/ɔʁɛj/	/ɔʁɛjɛt/
MAISON	MAISONNETTE
/mezɔ̃/	/mezɔ̃nɛt/
BANDE	BANDELETTE
/bãd/	/bãdlɛt/
STAR	STARLETTE
/star/	/starlɛt/

Les deux séries de lexèmes sont reliés par un rapport de dérivation (dite « diminutive »). Il y a filtrage sémantique:

Ce professeur est une vache

*Ce professeur est une vachette

Van Gogh s'était coupé une oreille

*Van Gogh s'était coupé une oreillette

Diana a déshonoré la maison de Windsor

* Diana a déshonoré la maisonnette de Windsor

Cela se situe dans une bande de fréquences élevée

*Cela se situe dans une bandelette de fréquences élevée

Marie Curie était une star de la physique

*Marie Curie était une starlette de la physique

On posera l'existence d'un affixe dérivationnel DIMINUTIF, de manière à obtenir les descriptions suivantes:

VACHETTE	[VACHE + DIMINUTIF] + FEMININ
OREILLETTE	[OREILLE + DIMINUTIF] + FEMININ
MAISONNETTE	[MAISON + DIMINUTIF] + FEMININ
BANDELETTE	[BANDE + DIMINUTIF] + FEMININ
STARLETTE	[STAR + DIMINUTIF] + FEMININ

Les règles morphophonologiques devront alors prédire la forme phonologique des mots concernés. On remarquera, en première instance, que:

(i) */mezɔ̃/ + /lɛt/ est non seulement inexistant, mais extrêmement inacceptable. Il est donc possible de stipuler que, derrière un morphe susceptible de se terminer par une voyelle nasale ou par une voyelle orale suivie d'une consonne nasale, le morphème DIMINUTIF sélectionne le morphe à voyelle orale plus consonne nasale, et se réalise obligatoirement /ɛt/: voir par exemple BARONNET ou SAVONNETTE.

(ii) */ɔrɛj/ + /ɛt/ est non seulement inexistant, mais extrêmement inacceptable: il est donc possible de stipuler que, derrière semi-voyelle, le morphème DIMINUTIF se réalise obligatoirement /ɛt/: voir par exemple CAILLETTE ou MOUILLETTE.

Mais /ɛt/ et /lɛt/ apparaissent l'un et l'autre derrière consonne dans /vaʃɛt/, /bɑ̃dlɛt/, /starlɛt/. Dans ce cas, il faut mieux faire peser l'allomorphie sur la réalisation du morphème lexical, en stipulant que VACHE, BANDE et STAR se réalisent respectivement /vaʃ/, /bɑ̃dl/ et /starl/ devant le morphème DIMINUTIF, dont la réalisation sera toujours /ɛt/.

2. Même exercice sur les données suivantes:

POSSIBLE	IMPOSSIBLE
/pɔsibl/	/ɛ̃pɔsibl/
VENDU	INVENDU
/vɑ̃dy/	/ɛ̃vɑ̃dy/
NARRABLE	INÉNARRABLE
/narabl/	/inɛnarabl/
MATURE	IMMATURE
/matyr/	/imatyr/
LÉGITIME	ILLÉGITIME
/lezitim/	/ilezitim/

Références

- ARONOFF (M.), 1976, *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- ARONOFF (M.), 1994, *Morphology by Itself*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- BAUER (L.), 1983, *English Word-Formation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOOIJ (G.), 1977, *Dutch Morphology. A study of word formation in generative grammar*, Dordrecht, Foris.
- BYBEE (J.L.), 1985, *Morphology. A study of the relation between meaning and form*, Amsterdam, Benjamins.
- DELL (F.), 1985, *Les règles et les sons. Initiation à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 2e éd.
- DOMINICY (M.), 2000, « Sur la morphologie de l'accentuation espagnole », dans Coene (M.) et al., édés, *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padoue, Unipress, 25-38.
- GROUD (C.) et SERNA (N.), 1996, *Regard sur la troncation en français contemporain*, Paris, Didier Érudition.
- GUILBERT (L.), 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HARRIS (Z.S.), 1951, *[Methods in] Structural Linguistics*, Chicago, The University of Chicago Press.
- HOCKETT (C.F.), 1958, *A Course in Modern Linguistics*, New York, The McMilan Company.
- KILANI-SCHOCH (M.), 1988, *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, Peter Lang.
- MARCHAND (H.), 1969, *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*, 2e éd., Munich, Beck.
- SCALISE (S.), 1949, *Generative Morphology*, Dordrecht, Foris.
- STUMP (G.T.), 2001, *Inflectional Morphology. A theory of paradigm structure*, Cambridge, Cambridge University Press.